BAC PRO Accompagnement, Soins et Services à la Personne (ASSP)

OBJECTIFS

Obtenir le bac pro Accompagnement, Soins et Services à la Personne
A l'issue de la formation l'apprenti sera capable de :

- Assister les familles, enfants, personnes âgées ou personnes en situation de handicap dans les gestes de la vie quotidienne et à les aider à maintenir leur vie sociale.
- Collaborer avec les professionnels de santé, des travailleurs sociaux et les partenaires
  Institutionnels

CONTENU

MATIERES GENERALES

- Expression française
- Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique
- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques
- Langue vivante
- Éducation physique et sportive
- Arts appliqués et cultures artistiques
- Prévention-santé-environnement

MATIERES PROFESSIONNELLES

- Nutrition
- Entretien de l'environnement de la personne
- Ergonomie-soins
- Sciences médico-sociales
- Biologie et microbiologie appliquées
- Animation et l'éducation à la santé

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation en mixité de public (avec élèves sous statut scolaire).
La formation se déroule en cours groupe avec des méthodes pédagogiques diversifiées : cours magistraux, études de cas, exercices et entrainement, projets, quizz, mises en situations…

POURSUITE D'ETUDES

Une poursuite d'études est envisageable en BTS ou passer un Diplôme d'Etat :

- Diplôme d'Etat de moniteur éducateur
- Diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé
- Diplôme d'Etat d'aide-soignant
- Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture
- BTS Diététique
- BTS Economie Sociale et Familiale
- BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social

PRE REQUIS

Avoir effectué sa 1ère année ou ses deux premières années de bac pro sous statut scolaire
Être âgé au minimum de 16 ans et de 30 ans maximum (29 ans révolus)

MODALITES D'ADMISSION

Dossier de candidature.
Entretien de motivation avec le Directeur délégué aux Formations Professionnelles de l'Établissement scolaire ou avec le coordinateur de l'unité d'apprentissage.

NOMBRE DE PLACES

Bac pro 3ème année (terminale) : 6
Bac pro 2ème année : 6
Ce bac pro est accessible après une ou deux années réalisées sous statut scolaire

POSITIONNEMENT

Bulletins scolaires de l'année antérieure
Avis du dernier conseil de classe

MODALITES D'EVALUATION

Contrôle en cours de formation (CCF) et contrôle ponctuel
Epreuves écrites et orales, projets, dossiers et jury final
Possibilité de validation par blocs de compétences

POUR QUELS METIERS

- Accompagnant éducatif social
- Brancardier
- Aide-soignant
- Gouvernante
- Accueillant familial
- Accompagnant de personnes handicapées et fragilisées
- Auxiliaire de vie, aide à domicile
- Assistant de service social

DUREE INDICATIVE ET RYTHME

Durée indicative : 1 an - 675 heures ou 2 ans : 1350 heures
La durée de formation pourra être adaptée au regard des acquis antérieurs de l'apprenti.
Rythme : 35h/ semaine

DATES

Du 4 septembre 2023 au 5 juillet 2024

LIEU DE FORMATION

Lycée Paul Héroult
307 Avenue du Mont Cenis
73302 Saint-Jean-de-Maurienne

MODALITE DE FINANCEMENT

Contrat d'apprentissage : le cout pédagogique est pris en charge par l'opérateur de compétences selon accord de branche ou de la collectivité

CONTACT

M. Vincent BERNARD
Directeur délégué à la formation professionnelle
Vincent.bernard1@ac-grenoble.fr
04 79 64 10 11